

LA MAISON PRIMO LEVI



**RAPPORT
ANNUEL 2024**

**CENTRE
PRIMO LEVI**
VIVRE APRÈS
LA TORTURE

CENTRE
PRIMO LEVI
VIVRE APRÈS
LA TORTURE

Centre Primo Levi - Rapport annuel 2024

Parution : Juin 2025

Directeur de publication : Antoine Ricard

Ont contribué à ce rapport : Maxime Guimberteau, Tatiana Theys

Mise en page : Romain Laborde

Illustrations : Floris Didden

ÉVITER LA COUPURE

EN 2024 DISPARAISSAIT UN HUMANISTE ESSENTIEL, ROBERT BADINTER.

Marqué dans son histoire personnelle par la violence politique, il a milité sa vie durant pour la défense des droits humains et contre toute forme de torture et bien sûr contre la peine de mort, son grand combat.

D'une phrase il a résumé les effets de la peine de mort et marqué les esprits : « *un homme coupé en deux* ».

Au moment de se pencher sur l'année qui vient de se terminer, je voudrais emprunter à Robert Badinter cette idée : la violence politique, verbale ou physique, le totalitarisme, la fascisme, l'extrémisme politique ou religieux conduisent à couper les peuples en deux : résistants ou collabos, héros ou traîtres, patriotes ou mondialistes, peuple ou élite, juif ou musulman, « *main à charrue* » ou « *main à plume* », la liste est si longue et les ravages si documentés que personne, jamais, ne devrait pouvoir dire en parlant des extrémistes qui briguent le pouvoir « *on ne sait pas tant qu'on n'a pas essayé* ».

Car si, nous savons justement, car nous avons essayé ; les bibliothèques, les cinémathèques, les musées et tout simplement les journaux sont remplis de témoignages, il suffit d'ouvrir les yeux.

Au moment de revoir le bilan 2024 de notre association, c'est donc cette idée que je voudrais retenir : l'état de violence qui préside à tout totalitarisme coupe les peuples en deux.

COMMENT ÉVITER LA COUPURE ?

A notre place, modeste mais tellement importante, nous avons en 2024 continué à renforcer nos bases pour pouvoir agir et peser.

Nous avons accueilli une nouvelle directrice générale, Tatiana Theys, ayant œuvré pendant 20 ans au sein de directions d'hôpitaux ; elle apporte une vision pour l'avenir et une large palette de compétences en santé publique, nécessaires pour adresser la complexité de nos problématiques.

Elle a pu reprendre et mener à bien le projet d'aménagement de nouveaux locaux, structurant pour notre association et son développement. Après 30 années dans le 11ème arrondissement de Paris, nous avons déménagé dans le 13ème arrondissement en janvier 2025, dans des locaux rénovés et adaptés à l'accueil des patients, du centre de formation et de l'équipe. C'est une belle réussite pour le Centre Primo Levi.

En 2024 l'activité fut intense, avec la publication d'un rapport de plaidoyer sur la santé mentale, l'obtention de la certification « *Qualiopi* » pour notre centre de formation, l'ouverture

d'un centre de ressources en ligne, la réalisation de deux séries de podcasts (« *Infranchissables frontières* » et « *Vieillir en exil* ») et une intervention en Ukraine pour former l'équipe du service de psychiatrie de l'hôpital de Lviv.

Et bien sûr, nous avons continué à recevoir nos patients, avec la prise en charge de 377 patients et honoré 6 226 consultations, en forte augmentation par rapport à l'année 2023.

Nous avons également préparé l'année 2025, qui sera celle du trentième anniversaire de la création du Centre Primo Levi. Nous jalonnons cette année d'événements destinés à marquer ce moment si important pour notre association.

Nous en ferons aussi une année de consolidation de nos liens avec nos alliés du monde associatif face à un affaiblissement sans précédent de la société civile par la baisse voire la suppression des financements.

Cette vision est folle, c'est exactement l'inverse qu'il faudrait faire, s'inspirer des millions de solutions concrètes mises en œuvre par des millions de français qui agissent. Cette citoyenneté active par l'engagement est un ensemble de ruisseaux et de rivières qui forment le fleuve de la démocratie.

Assécher le monde associatif, c'est assécher la démocratie, ce sont des liens sociaux moins vivants, moins productifs. Assécher le monde associatif, c'est créer du repli, des tensions et in fine, c'est favoriser l'arrivée au pouvoir de partis extrémistes avec leur promesse mortelle de couper la société en deux.

NOUS SOMMES ICI, TRÈS PRÉCISÉMENT, AU CŒUR DE NOTRE COMBAT.

En 2025, à son niveau, le Centre Primo Levi œuvrera avec ses alliés de la société civile pour faire entendre la voix des millions de citoyennes et de citoyens qui agissent au quotidien, de façon constructive et paisible, pour résoudre la crise sociale, économique, écologique et démocratique qui mine notre société.



Antoine Ricard
Président du Centre
Primo Levi

SOMMAIRE

05 LES CHIFFRES
DE **2024**

06 LES GRANDS
ÉPISODES DE **2024**

09 **TRAJECTOIRE**
DE PATIENT

10 **ENTRETIEN**
AVEC **TATIANA THEYS**, DIRECTRICE
GÉNÉRALE DU CENTRE PRIMO LEVI

12 L'ÉQUIPE
PERMANENTE

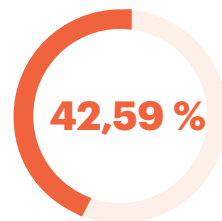
14 LES MOYENS
DE **L'ACTION**

LES CHIFFRES DE 2024

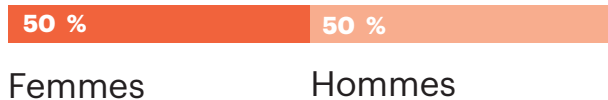
6 314  **+38,4%**
consultations

3 ans
durée moyenne des suivis

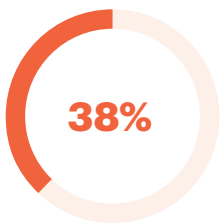
377  **+12,54%**
patientes et patients
(14% sont mineurs)



 **+100 %**



sont de nouveaux patients



38% de nos patients vivent dans un hébergement précaire

(115, hôtel, dispositif d'urgence, foyer) ou à la rue

 **+2 %**

PAYS LES PLUS REPRÉSENTÉS PARMIS NOS PATIENTS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

GUINÉE

AFGHANISTAN

CÔTE D'IVOIRE

BANGLADESH

IRAN

COLOMBIE

SRI-LANKA

TURQUIE

TCHÉTCHÈNE

MAURITANIE

VÉNÉZUÉLA

31
langues
assurées

42
vacations
d'interprètes
par semaine

+ 3 000 personnes formées ou sensibilisées

LES GRANDS ÉPISODES DE 2024

→ Faire de la santé mentale des personnes exilées un enjeu de santé publique



Depuis une dizaine d'années le Centre Primo Levi constate une évolution préoccupante de la santé mentale des personnes exilées, aggravée par les violences qu'elles subissent sur le chemin de l'exil, désormais omniprésentes et inéluctables.

A l'occasion de la Journée internationale des réfugiés en juin 2024, le Centre Primo Levi a publié son rapport « *Santé mentale des personnes exilées : une souffrance invisible* », et demandé que celle-ci soit enfin considérée comme un véritable enjeu de santé publique et de société.

Cette publication a été suivie d'un intense travail de plaidoyer auprès des parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, malgré une situation politique complexe et changeante.

Nos efforts ont généré des actions concrètes : une proposition de loi « *visant à systématiser la réalisation d'une consultation psychologique à destination des étrangers primo-arrivants et des mineurs étrangers non-accompagnés* » co-écrite avec Anna Pic, députée de la Manche, et un amendement sur le Projet de loi finances 2025 visant à « *alerter le gouvernement sur les coupes budgétaires subies par les associations d'accueil et de soutien aux étrangers primo-arrivants* » également co-écrit avec Anna Pic et finalement présenté au Sénat par Corine Narassiguin (sénatrice de Seine-Saint-Denis).



➔ Développer le travail de transmission

DES OUTILS POUR COMPRENDRE LE TRAUMA

Le Centre Primo Levi a depuis longtemps fait le choix de partager et transmettre son expérience de soin et de soutien. Notre Espace Ressources en ligne a été créé pour soutenir les professionnels et bénévoles dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes exilées victimes de torture et de violences politiques. Il s'agit d'atteindre celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de participer à nos formations et de leur permettre d'être sensibilisés aux thèmes abordés en formation, ou d'avoir accès à des outils pour mieux appréhender les publics qu'ils reçoivent. 200 articles, 8 podcasts, 13 interventions publiques et 5 cours en ligne sont ainsi disponibles.

LE LANCEMENT D'UN PODCAST

Comment comprendre le trauma si ce n'est à travers le témoignage direct de celles et ceux qui sont en contact direct avec les personnes soignées ? Nous avons inauguré en 2024 une première série de podcasts en abordant la thématique de la « frontière », à l'occasion des élections européennes de juin, permettant de croiser plusieurs regards différents sur cette notion. Nous avons consacré une deuxième série de quatre épisodes à un sujet peu évoqué en France, celui du vieillissement en exil. Depuis quelques années, notre centre accueille en effet de plus en plus de patients âgés, ce qui entraîne un changement dans notre pratique : quels soins apporter, quel accompagnement social mettre en place pour ces personnes ?

UN CENTRE DE FORMATION CERTIFIÉ « QUALIOPi »

Preuve de sa pertinence et sa solidité, notre centre de formation a de nouveau obtenu la certification « Qualiopi ». Une labellisation officielle qui garantit la « qualité du processus de formation » : une bonne information de nos publics, une adaptation à leurs attentes, des moyens et des ressources adaptés, la reconnaissance des connaissances et des compétences de nos formateurs, la prise en compte des appréciations et des réclamations des personnes formées et l'inscription du Centre dans son environnement professionnel.



→ Ukraine, accompagner le service de psychiatrie de l'hôpital de Lviv

Quatre membres de notre équipe se sont envolés vers la Pologne en novembre 2024 pour former les soignants du service de psychiatrie de l'hôpital de Lviv. Il s'agissait de la 3^{ème} session de formation que le Centre Primo Levi organisait, alors que la guerre est entrée dans sa troisième année. La thématique centrale des formations données à nos partenaires ukrainiens est celle du traumatisme et de ses conséquences, notamment celles subies par les enfants. Nos collègues ukrainiens travaillent dans l'urgence et accueillent beaucoup de patients, l'hôpital de Lviv étant le seul en Ukraine qui soigne les traumatisés militaires et civils. La formation a également permis d'accompagner les soignants, en les aidant à poser des limites à leur propre capacité à faire face et à faire un pas de côté. Nous essayons de les soutenir avec notre expertise pour qu'ils puissent à leur tour construire le soin sur le long terme.

→ De nouveaux locaux

Après de nombreuses recherches, une longue préparation et des travaux d'aménagement en 2024, le Centre Primo Levi a déménagé pour ses 30 ans et quitté en janvier 2025 ses locaux historiques situés dans le 11^{ème} arrondissement de Paris, devenus inadaptés. Le Centre est désormais situé dans le 13^{ème} arrondissement, près de la Place d'Italie. 320 m² consacrés aux soins, à la formation, aux actions de plaidoyer, de collecte et à la direction générale.

A travers ce changement important pour notre structure, nous avons voulu repenser l'accueil de nos patients, développer des espaces adaptés, lumineux et fonctionnels et une disposition plus fluide pour faciliter l'articulation des différentes missions de l'association. Au-delà de sa fonction de centre de soins, le Centre Primo Levi est un lieu de vie pour ses patients, qui le considèrent comme un refuge et un ancrage. Ces nouveaux locaux sont conçus pour eux, pour qu'ils continuent à trouver le répit et le soin dont ils ont besoin.

TRAJECTOIRE DE PATIENT

➔ « Le Centre Primo Levi est le seul endroit où on m'a compris »

M. R. est syrien, et militant de l'opposition, emprisonné à trois reprises et torturé à chaque fois. Pour des raisons mêlant politique et rivalité familiale (un de ses cousins est proche du pouvoir d'Hafez Al-Assad), il comprend qu'il est maintenant devenu gênant et se retrouve devant un « choix » que connaissent beaucoup de nos patients : mourir ou partir.

Il part sur la route de l'exil, laissant sa femme et ses deux enfants. « *Du jour au lendemain, dès que je suis sorti de la prison, j'ai dû fuir, j'ai pris le premier bus, je suis parti vers le Nord, la Turquie* » explique-t-il. Il reste quelques jours à Istanbul puis rejoint la côte vers Izmir, d'où il prend un « canot » pour rejoindre Lesbos, en Grèce. La traversée se passe mal, il échappe à la noyade, ce qui ne sera pas le cas de plusieurs de ses compagnons. Arrivé tant bien que mal à Lesbos, il évite la police grecque et poursuit son périple à pied, en bus, remontant par la Bulgarie, la Serbie, la Slovaquie et l'Italie, pour enfin atteindre la France.

Son état psychologique est fortement dégradé, les symptômes sont importants, les réminiscences, les cauchemars, les images se reproduisent : « *Depuis les tortures, je n'ai jamais fait une nuit complète. C'est comme si je me trouvais dans un film que j'étais en train de revoir, encore et encore. Les gens ne savent pas ce qui se passe en prison, en Syrie, la torture là-bas. Je me sens harcelé par les images de la prison dans mon esprit* ». Des images de violence accentuées par son parcours d'exil, « *j'ai vu des choses terribles qui reviennent dans mes rêves* ».

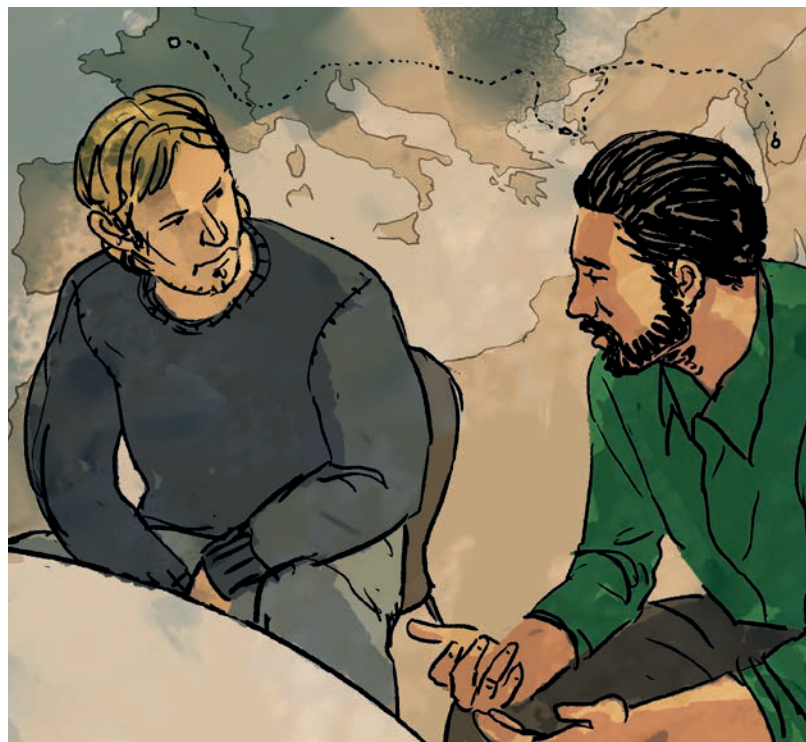
Ce patient, dont l'état était préoccupant, construit rapidement un lien de confiance avec l'équipe du Centre. « *Il m'a donné la force de revenir sur mon passé, de parler de choses dont je n'avais jamais parlé. J'ai un lien de confiance très fort avec le Centre Primo Levi, avec toute l'équipe* ». Son passé revient souvent dans ses mots : « *Ma vie est encore là-bas, en Syrie. Je ne voulais pas la quitter et venir ici. En France. C'est pour protéger mes enfants que je suis parti. Je ne voulais surtout pas qu'on fasse subir à ma femme, à mes enfants, ce que j'ai pu voir en prison.* »

Lors de son arrivée, il est entendu par un agent de l'OFPPA qui recueille sa demande d'asile, demande qui sera rejetée, son discours n'est pas jugé crédible. Comme pour nos autres patients, dire l'indicible n'est pas compatible avec la demande de détails, de preuves, de traces de la violence

subie exigés pour la procédure. Un travail de fond important est repris par notre juriste pour préparer le réexamen de sa demande ; « *venir au Centre m'a donné de la force, ça me fait du bien de parler pendant les rendez-vous, d'être écouté. Il n'y a pas de racisme ici* » décrit M. R.

Entre temps, son statut juridique est précaire, il est en situation irrégulière après avoir bénéficié d'un titre de séjour pour soins pendant un an ; pourtant il est inséré, travaille, et se sent quand même à l'abri en France. « *Je sais que je suis protégé, mais est-ce que mon esprit est protégé ?* » Contre les images, contre ses pensées. « *Au Centre, quand j'arrive dans la salle d'attente, ça va tout de suite mieux. Le fait qu'on m'appelle par mon prénom est très important* ».

Mais l'exil pèse : « *Je ne souhaite à personne d'être exilé, même à mon pire ennemi. C'est une injustice que nous, les Syriens, ne puissions pas vivre dans notre pays. Le Centre Primo Levi est le seul endroit où on m'a compris. Je ne serai pas là aujourd'hui sans les personnes qui m'ont accompagné* ».





ENTRETIEN

Avec **Tatiana Theys**,
directrice générale du
Centre Primo Levi

VOUS AVEZ REJOINT LE CENTRE PRIMO LEVI DÉBUT 2024, QUELLES ÉTAIENT VOS MOTIVATIONS ?

J'ai décidé de rejoindre le Centre Primo Levi après 20 ans de carrière hospitalière, avec une large connaissance des enjeux de santé sur le territoire. J'avais envie de relever un nouveau défi en prenant la direction d'une entité plus réduite mais très engagée, à la frontière entre santé publique et droits humains, œuvrant auprès de publics extrêmement vulnérables. J'ai trouvé un centre avec des soins spécifiques offrant le temps nécessaire aux patients, ce qui est désormais rare dans le droit commun... Même si en France, la population continue à être bien soignée par rapport à d'autres pays.

QUELS ÉTAIENT LES DÉFIS À RELEVER ?

Ils étaient nombreux. Notre Centre existe depuis 30 ans. Alors qu'il a été pionnier en proposant des soins pluridisciplinaires, il est maintenant confronté au défi de renouveler son modèle économique, défi auquel sont confrontés tous les établissements de santé et plus spécifiquement ceux du monde non lucratif : comment faire mieux avec moins de moyens ? Nous n'avons d'autre choix que de continuer nos missions, et de montrer l'efficacité du système associatif pour répondre à des enjeux de société et de santé publique. L'autre grand défi était de trouver un lieu plus adapté pour les activités du Centre : c'est chose faite et nous sommes désormais installés dans nos nouveaux locaux. Enfin, 2024 nous a permis de préparer le renouvellement de la gouvernance du Centre Primo Levi et de nous engager dans une logique partenariale visant à nous donner une plus grande visibilité dans l'écosystème de la santé.

COMMENT SE PRÉSENTE L'ANNÉE 2025 ?

L'enjeu pour le Centre Primo Levi est aujourd'hui existentiel et notre priorité est de continuer à servir nos publics. Pour cela, nous devons trouver le soutien nécessaire à la poursuite de nos activités.

C'est une situation que connaissent tous les acteurs associatifs aujourd'hui, avec une contraction des financements publics et privés. Il y a un contexte international qui a entraîné une coupe des aides publiques internationales. Beaucoup de structures françaises qui bénéficiaient de programmes -notamment américains- sont en recherche de nouveaux financements. La concurrence s'est donc accrue sur le « marché » de la philanthropie et des aides. Il y a par ailleurs un redéploiement des efforts budgétaires vers de nouvelles priorités, comme la défense, au détriment de dépenses sociales ou environnementales. Les associations en font les frais directement.

Les financements privés se redéploient sur des thématiques jugées plus consensuelles. Le contexte politique est plus tendu, les thématiques qui concernent les questions d'immigration sont polarisantes. Nous prenons de plein fouet cette polarisation, avec une difficulté de financement plus importante que les années précédentes. Or les besoins sont grandissants, il y a des populations de plus en plus fragiles qui ont plus que jamais besoin d'être soignées.

« Il faut être mesure de conserver notre éthique de travail et notre savoir-faire, tout en ayant la capacité de nous transformer »

COMMENT CONTINUER À AGIR AVEC DES MOYENS EN BAISSÉ ?

Nous allons redéfinir notre projet de soins, et notamment notre manière de travailler avec les acteurs du droit commun : centres de santé, établissements de santé, acteurs libéraux.

La circulation entre le droit commun et notre Centre doit être plus fluide : en amont, avec une meilleure identification des besoins et une priorisation des demandes et en aval, lorsque nos patients vont mieux, un retour vers le droit commun avec des partenaires identifiés en lesquels nous avons toute confiance. Nous devons aussi travailler la question de la complémentarité avec les acteurs en présence sur le territoire, notamment ceux de la psychiatrie. Comment mieux s'articuler avec la psychiatrie ? Nous n'avons pas vocation à prendre en charge les urgences psychiatriques mais nous intervenons sur des parcours de soins de patients lourds, souffrant de troubles du stress post traumatique.

Lorsque des personnes présentent un fort risque de décompensation, il faut être en mesure de les orienter vers un - ou plusieurs - établissement (s) partenaire(s) de façon plus intégrée, avec une participation croisée à des réunions de concertation par exemple. A l'inverse, une fois l'urgence passée, il faut qu'ils puissent être readressés vers notre Centre et pris en charge de façon fluide. La problématique est d'autant plus complexe que nous sommes déssectorisés et que la psychiatrie, elle, travaille de façon sectorisée. La question de notre articulation avec les EMPP doit également être travaillée.

Nous allons également réfléchir au développement de notre centre de formation, domaine dans lequel il y a d'importants besoins mais aussi une concurrence accrue. Au sein de notre centre de formation, les formateurs sont aussi cliniciens et ils s'appuient sur leur expérience pour transmettre. Leur nombre n'est donc pas extensible. Nous réfléchissons donc à de nouveaux formats numériques, à une façon plus innovante de proposer des formations. Nous aimerions toucher un public plus large à travers la France.

Nous avons enfin un enjeu de plaidoyer, celui de pouvoir influencer les débats nationaux en proposant aux élus des projets de lois ou des amendements dans le domaine de la santé publique. Un plaidoyer qui veut être aussi collectif, notamment avec la Fédération des acteurs de la solidarité.

Le seul moyen de continuer à agir avec des moyens réduits, c'est d'essayer d'être encore plus efficaces dans tous nos domaines d'action et convaincre de la nécessité absolue de l'existence de structures comme la nôtre pour compléter l'action publique.

POURQUOI AVOIR DÉMÉNAGÉ EN 2024 ?

Nos anciens locaux étaient devenus inadaptés à notre pratique clinique. Étant donné que nos patients sont majoritairement parisiens ou franciliens, il fallait trouver des locaux dans Paris, clairs, lumineux, accessibles, ouverts sur un espace vert, avec un loyer abordable. Une cinquantaine de lieux ont été visités. Le projet devait se faire rapidement avec un cahier des charges exigeant. Il fallait à la fois loger un centre de soins, un centre de formation et des fonctions « support » sur un même plateau.

Les locaux ont été pensés avec un cabinet d'architectes spécialisé dans les établissements recevant du public, pour favoriser la circulation des patients et des équipes. Ils ont été pensés pour ressembler davantage à une maison qu'à un hôpital, c'est-à-dire un établissement lumineux, à la circulation fluide, mais aussi contenant et chaleureux, pour le bien-être des patients et des équipes.

LE CENTRE PRIMO LEVI FÊTE SES 30 ANS EN 2025, QUE PEUT-ON LUI SOUHAITER ?

D'être en mesure de conserver son éthique de travail et son savoir-faire particulièrement qualitatif, tout en ayant la capacité de se transformer et de s'adapter au contexte actuel très contraint. On peut aussi lui souhaiter de résister à la tentation de déshumaniser le soin, donc de pouvoir continuer à avoir les moyens de son action et de diffuser largement sa culture de l'accueil et du soin.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(AU 1^{ER} JUIN 2025)



Antoine Ricard
Président / Avocat



**Marie-Caroline
Saglio-Yatzimirsky**
Vice-présidente /
Enseignante-chercheuse



Andreas Hartmann
Secrétaire / Neurologue



Anne Burstin
Fonctionnaire dans le champ
de la santé



Nicole Dagnino
Conseillère en projets
humanitaires / Représentante
de Médecins du Monde



Hélène Desforges
Kinésithérapeute /
Représentante de Trêve



Philippe Muller
Cardiologue / Représen-
tant de l'ACAT-France



Natalie Nougayrède
Journaliste



Christian Nouvion
Représentant de
l'ACAT-France



David Randrianarivelo
Trésorier / Directeur
administratif et financier



Sabrina Goldman
Membre du Bureau /
Avocate



Michel Brugière
Médecin



Céline Figuière
Directrice des relations
donateurs à la fondation HEC



Valentin Hecker
Psychologue clinicien /
Représentant de Trêve



Antoine Lazarus
Médecin



Julien Roirant
Consultant en
communication



Anne Urtubia
Biologiste / Représentante
de Médecins du Monde



**Marine Van
Schoonbeek**
Directrice générale et
Co-fondatrice de l'association
Thanks for Nothing

L'ÉQUIPE PERMANENTE

(AU 1^{ER} JUIN 2025)



Tatiana Theys
Directrice générale



Sibel Agrali
Directrice du centre
de soins



Emilie Abed
Psychologue
clinicienne



Agnès Afnaïm
Médecin
généraliste



Armando Cote
Psychologue
clinicien



Marie Danies
Rédactrice en chef de la
revue Mémoires



Hélène Desforges
Kinésithérapeute



Nathalie Dollez
Psychologue
clinicienne



Juliette Krassilchik
Chargée d'accueil et
de formation



Adèle Legros
Chargée d'accueil
et de mission



Aurélia Malhou
Juriste



**Pâmela Messais
Arentes**
Juriste

Les
bénévoles



**Isabelle
Bardet**



**Morgane
Joffredo**



Lucia Bley
Psychologue
clinicienne



Nadine Breebaart
Responsable administrative
et financière



Déborah Caetano
Responsable du
service Accueil



**Marion
Chausserie-Laprée**
Assistante sociale



Aurélia Donadel
Assistante sociale



**Maxime
Guimberteau**
Responsable communication
et plaidoyer



Valentin Hecker
Psychologue clinicien



Nadia Kandelman
Médecin généraliste



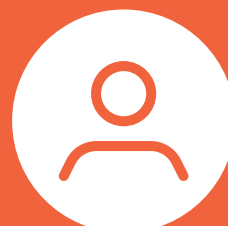
Mathilde Plesse
Chargée des
financements



Géraldine Rippert
Responsable des
financements



Jacky Roptin
Psychologue
clinicien



Pauline Wetzel
Responsable de la
formation



**Régine
de La Tour**



**Claire
Mérien**



**Lilliane
Passavant**

LES MOYENS DE L'ACTION

L'année 2024 a été marquée par le projet d'aménagement du nouveau Centre Primo Levi et par une campagne d'investissement substantielle pour couvrir le projet. Par ailleurs, le Centre Primo Levi accuse une dégradation de son résultat par rapport à l'exercice 2023, en dépit d'une mobilisation de ressources publiques et privées exceptionnelles pour finaliser l'année.

→ Les dépenses

Le total des charges en 2024 s'élève à **2 241 k€**, soit **une hausse de 10%** au global par rapport à 2023.

D'un montant de 1 211 k€ en 2024, les frais de personnel sont en hausse de 4% : ils représentent 54% des charges. Cela est lié à l'augmentation des salaires de 2% au 1^{er} janvier 2024, à la réévaluation de certains postes dans la grille salariale et au financement en année pleine d'un poste juridique en plus.

Les autres dépenses intègrent notamment les dépenses de loyer, d'interprétariat, d'honoraires externes et les charges financières. Ces dépenses pour l'année 2024 s'élèvent à 782 K€, soit une augmentation de 12%.

CETTE AUGMENTATION S'EXPLIQUE PAR :

- Des honoraires en hausse nette du fait des coûts engagés pour le projet de nouveaux locaux pour le Centre Primo Levi et l'aide au recrutement (cabinets d'architecture, bureau d'études pour l'AMO, cabinet de recrutement).
- Une augmentation du loyer et des charges locatives qui sont également liés à la fin du bail Parmentier (+13%) ;
- Les dépenses d'interprétariat professionnel (+33%) par rapport à 2023 qui sont indispensables pour garantir la qualité des soins pour les personnes non francophones.
- Des frais bancaires en hausse en raison du recours à une solution bancaire de type Dailly tout au long de l'année pour pallier aux modalités de versement décalées des fonds européens par le ministère de l'Intérieur, qui continue à peser très lourdement sur la trésorerie.

Les aides aux patients sont des dépenses indispensables en raison des situations de précarité grandissantes de nos bénéficiaires. Elles concernent principalement le transport et l'alimentation (Pass Navigo, chèques services) pour permettre aux personnes les plus en difficulté de venir à leurs rendez-vous au Centre Primo Levi et de se nourrir. En 2024, cette dépense a diminué de 23%.

→ Les sources de financement

Les produits s'élèvent à **2 189 k€ en 2024 en légère hausse (+7%)** par rapport à l'année 2023.

Pourtant, le Centre Primo Levi a été confronté en 2024 à une baisse globale significative de ses ressources financières, qui a été compensée en partie par l'octroi d'aides exceptionnelles accordées par des partenaires publics et une partie des subventions d'investissement qui ont été perçues pour couvrir les dépenses liées au projet de nouveaux locaux.

LES FINANCEMENTS PUBLICS :

Les subventions publiques représentent 54% des ressources : elles s'élèvent à 1 183 k€, dont 30 k€ de reprise de fonds dédiés, soit une hausse de 150 k€ (+54%).

L'Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS IDF) a apporté un soutien très significatif au Centre Primo Levi, avec l'octroi d'une aide exceptionnelle en fin d'année, conjointement avec la DGCS, ce qui a permis d'atténuer le déficit du Centre.

Le Centre Primo Levi a pu également compter sur le renouvellement du soutien de ses autres partenaires institutionnels publics : la Ville et le département de Paris, la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL), le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) et de la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS), la CRAMIF et du cabinet du Premier Ministre.

En revanche, si l'Union européenne reste l'un des principaux bailleurs de fonds du Centre Primo Levi à travers le Fonds Asile Migration Intégration (FAMI), le montant de la subvention étant liée au nombre de demandeurs d'asile, le financement perçu est inférieur au montant prévisionnel, du fait de la baisse de ce public cible au sein de la file active de patients du centre de soins cette année encore. De plus, le Ministère de l'Intérieur (via la Direction de l'Asile) n'a pas renouvelé ses engagements en 2024, entraînant un

manque à gagner de 165 000 € annuels à minima (265 k€ avec l'appel à manifestation d'intérêt qui complète régulièrement le soutien du ministère de l'intérieur).

LES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES :

Le Centre Primo Levi a pu compter sur le renouvellement du soutien de plusieurs fondations et fonds de dotation qui comptent parmi ses partenaires de longue date (Fondation de France, Fonds Inkermann, Fondation ACAT, Fondation Seligman, Fondation Grand Orient de France, Fond de dotation Agnès b...) ou qui s'étaient engagés dans le cadre de conventions pluriannuelles (Fondation Girafe Formation, Fondation Rothschild - Institut Rothschild). De nouveaux partenariats ont également été développés avec la Fondation des Petits Frères des Pauvres, la Fédération des acteurs de la Solidarité (à travers le Fonds Initiatives locales contre l'exclusion), le Fonds de dotation Medici for Equality et The Schmidt Family Foundation.

Néanmoins, les subventions issues des fondations et fonds de dotation sont en baisse de 19%. D'un montant global de 545 k€, les contributions financières représentent 25% des ressources.

D'importants efforts ont dû être déployés sur la recherche de subventions d'investissement pour financer la relocalisation du Centre Primo Levi. Par ailleurs, alors que le paysage avait fortement évolué depuis 2015 dans le secteur privé avec de nombreux acteurs s'impliquant sur les questions liées aux réfugiés et migrants notamment en matière d'insertion sociale et professionnelle de ces publics, ces thématiques sont aujourd'hui moins portées par le monde économique.

LES RESSOURCES ISSUES DES DONS ET COTISATIONS :

D'un montant global de 215 k€, soit 10% des ressources, les dons et cotisations sont en baisse de 14% malgré la fidélité et la générosité des sympathisants et sympathisantes à notre cause, qui sont restés mobilisés en dépit de la conjoncture et des incertitudes face à l'avenir. Cette baisse est principalement due à l'absence de dons issus d'entreprises locales en 2024. A cela s'ajoute un recul des dons issus des groupes ACAT et Amnesty International (-30%) et un nombre de donateurs particuliers en légère baisse (-3%).

LES RECETTES ISSUES DES PRESTATIONS ET VENTES :

Ces recettes sont de 82 k€, en hausse de 4% dont 68K€ de formations et ventes de revues et 15K€ de facturation CPAM. Elles représentent 4% des ressources.

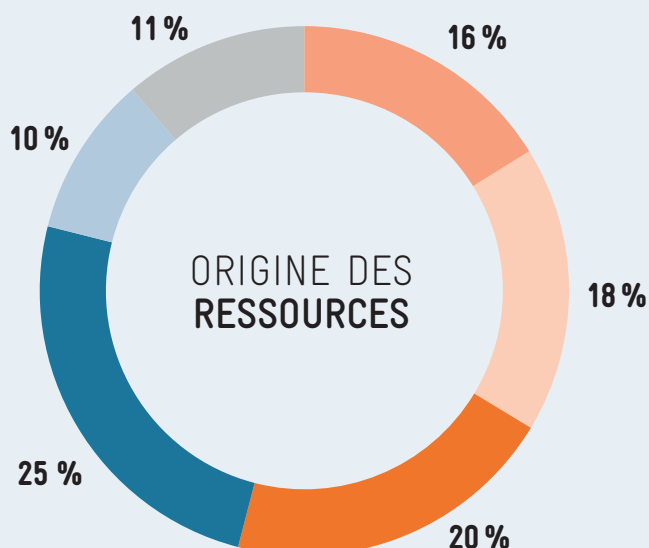
Après une année 2023 marquée par une baisse des formations, l'activité a connu une reprise significative en 2024 portée par une montée en compétences et en autonomie des nouveaux membres de l'équipe clinique qui animent les formations sur des thématiques plus diversifiées, ainsi que par une demande en hausse de formations à double compétence. L'absence de colloque en 2024 s'est, en revanche, traduite par une baisse des revenus de 13 K€ sur l'exercice.

Les autres produits de gestion et produits exceptionnels représentent 164 k€, soit 7% des ressources. Ces produits correspondent pour l'essentiel au montant perçu (136 k€) par le Centre Primo Levi suite au recours administratif contre le ministère public en charge d'instruire les fonds européens, concernant le rejet de dépenses liées à la période 2017-2020, qui ont finalement été réintégrées.

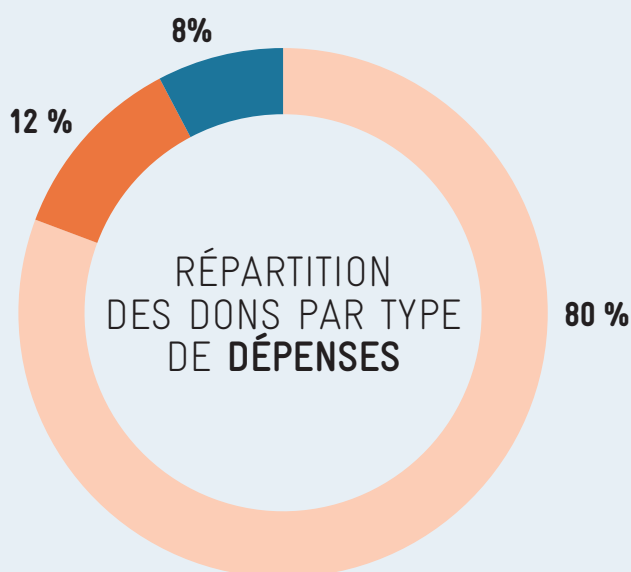


Nous remercions très sincèrement tous nos partenaires institutionnels publics et privés, associatifs et nos donateurs et donatrices pour leur engagement à nos côtés en faveur du soin et du soutien aux personnes exilées victimes de la torture et de la violence politique.

ÉLÉMENTS FINANCIERS



- Fonds publics européens **16 %**
- Fonds publics nationaux **18 %**
- Collectivités locales **20 %**
- Fondations et fonds privés **25 %**
- Dons des particuliers et cotisations **10 %**
- Prestations (formations), ventes et autres **11 %**



- Missions sociales **80 %**
- Recherche de fonds **12 %**
- Fonctionnement **8 %**

Produits et charges par origine et destination	Exercice 2024		Exercice 2023	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine				
01 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	7 520	7 520	7 620	7 620
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	207 383	207 383	229 176	229 176
- Legs, dotations et assurances vie	0	0	13 062	13 062
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
02 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	524 291		428 658	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	237 493		83 978	
03 - Subventions et autres concours publics	1 152 933		982 535	
04 - Reprises sur provisions et dépréciations	9 009		3 317	
05 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	50 550		290 793	
Total	2 189 179	214 903	2 039 139	249 858
Charges par destination				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	1 668 238	168 811	1 610 510	203 110
- Versements à un organisme central ou à d'autres				
Organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	12 174			
- Versements à un organisme central ou à d'autres				
Organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	56 154	5 586	53 346	6 597
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	193 587	19 256	183 259	22 661
3 - Frais de fonctionnement	166 791	16 591	141 443	17 490
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	40 813			
5 - Impôts sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	103 541	4 660	50 550	
Total	2 241 298	214 903	2 039 108	249 858
Excédent ou déficit	- 52 118	0	31	0

Le Centre Primo Levi remercie vivement tous ses partenaires financiers qui, par leur soutien, lui ont permis de mener ses activités de soins et d'accompagnement des personnes exilées victimes de la torture et de la violence politique.

 Cofinancé par l'Union européenne	 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité  Agence Régionale de Santé Île-de-France	 PARIS
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER Liberté Égalité Fraternité	 MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANGES Liberté Égalité Fraternité Direction générale de la cohésion sociale	 MINISTÈRE DU TRAVAIL DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITES Liberté Égalité Fraternité
Fonds Inkermann Sous l'égide de la Fondation de France	Fondation Girafe Formations  Sous égide de la Fondation Caritas France	FONDATION LILA LANIER  sous l'égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres
 FONDATION DU GRAND ORIENT DE FRANCE Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 12 février 1987	fonds de dotation agnès b.	 SCHMIDT FAMILY FOUNDATION
 MEDICI FOR EQUALITY	 FONDATION LOGEMENT	 aadh Alliance des Avocats pour les droits de l'Homme



Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement









63, rue de Croulebarbe - 75013 PARIS

T. 01 43 14 88 50 • primolevi@primolevi.org • www.primolevi.org

**Le Centre Primo Levi est une association d'intérêt général,
habilitée à recevoir des dons, legs et donations.**

**CENTRE
PRIMO LEVI**
VIVRE APRÈS
LA TORTURE